

Alinea 1 article

Par **juliette**, le **13/10/2008** à **18:30**

Bonjour

J'ai une question (que j'ai honte à poser car à mon avis même des débutants en droit savent y répondre)

Je dois commenter l'article Article L1242-12 alinéa 1 du code du travail, l'alinéa 1 s'arrête avant le 1° (c'est ce que je penserais) ou s'arrête t-il après le 1°?

<http://www.legifrance.gouv.fr/rechCodeA ... rue&page=1>

Par **mathou**, le **13/10/2008** à **19:21**

Je dirais que l'alinéa 1er est ici :

[quote:1exg6oto]Article L1242-12

[b:1exg6oto]Le contrat de travail à durée déterminée est établi par écrit et comporte la définition précise de son motif. A défaut, il est réputé conclu pour une durée indéterminée.[/b:1exg6oto]

Il comporte notamment :

1° Le nom et la qualification professionnelle de la personne remplacée lorsqu'il est conclu au titre des 1°, 4° et 5° de l'article L. 1242-2 ;

2° La date du terme et, le cas échéant, une clause de renouvellement lorsqu'il comporte un terme précis ;

3° La durée minimale pour laquelle il est conclu lorsqu'il ne comporte pas de terme précis ;

4° La désignation du poste de travail en précisant, le cas échéant, si celui-ci figure sur la liste des postes de travail présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité des salariés prévue à l'article L. 4154-2, la désignation de l'emploi occupé ou, lorsque le contrat

est conclu pour assurer un complément de formation professionnelle au salarié au titre du 2° de l'article L. 1242-3, la désignation de la nature des activités auxquelles participe le salarié dans l'entreprise ;

5° L'intitulé de la convention collective applicable ;

6° La durée de la période d'essai éventuellement prévue ;

7° Le montant de la rémunération et de ses différentes composantes, y compris les primes et accessoires de salaire s'il en existe ;

8° Le nom et l'adresse de la caisse de retraite complémentaire ainsi que, le cas échéant, ceux de l'organisme de prévoyance.

Par **jeeecy**, le **13/10/2008** à **21:53**

;) 

je suis d'accord, c'est ce que Mathou a mis en gras

Par **nicomando**, le **14/10/2008** à **08:38**

oui sinon on aurait préciser L1242-12 petit 1

Par **juliette**, le **14/10/2008** à **09:16**

Merci beaucoup pour vos réponses.

Et désolé pour cette question assez idiote de ma part.

Bonne journée à vous tous.

Par **mathou**, le **14/10/2008** à **10:35**

C'est pas une question idiote tu sais : il y a des juristes qui se disputent pour savoir si tel ou tel alinéa fait partir du 2ème, du 3ème... C'est important car l'interprétation d'un texte peut changer du tout au tout.